

REPUBLIQUE FRANCAISE - COMMUNE DE VIENS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 29 septembre 2020 à 18 H 00.

Date de Convocation : 21 septembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12 : ARNAL René, BOURRELLY Jean-Pierre, BREMOND-DICK Caroline, CASTINEL François, CARRIE Catherine, DARGERIE Viviane, DOMERGUE Bernard, GIBERTI Michelle, GINDRO Christophe, PERRONE Danièle, RAVAUTE Daniel, ROUX Frédéric,

Excusés : DRUILHE Guillaume, HOANG Isabelle, SCHAMBACH Georges ;

Procurations : de BREMOND-DICK Caroline à DARGERIE Viviane (arrivée 19h), de DRUILHE Guillaume à ARNAL René, de HOANG Isabelle à PERRONE Danièle, de SCHAMBACH Georges à GINDRO Christophe ;

Effectif valable : 12+ 3 procurations /15

Président de séance : Frédéric ROUX, Maire ;

Secrétaire de séance : DARGERIE Viviane.

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 10 juillet 2020 :

Approbation à l'unanimité

Monsieur le Maire demande au conseil le rajout d'un point à l'ordre du jour pour la validation du nouveau règlement intérieur du ALSH : Approbation à l'unanimité

1. Désignation des délégués au Comité National d'Action Social (CNAS)

Délégué représentant les élus : Danièle Perrone

Délégué représentant les agents : Françoise Coulon

Accord à l'unanimité

2. Retrait des délibérations désignant les délégués au Syndicat Intercommunal de Rivière Calavon Coulon et au SIRTOM du Pays d'Apt

Le conseil municipal a désigné des délégués lors de sa séance du 10 juillet. Or la commune ne siège plus dans ces instances. Le CM ne peut donc que proposer et non plus désigner. Les délibérations doivent donc être retirées.

Accord à la majorité + 1 abstention (D. Ravaute)

3. Vote de subventions aux associations extérieures et actualisation des subventions aux associations viensoises

Festival des cinémas d'Afrique	300 €
Sapeurs-pompiers	150 €
Paysans de Provence	50 €
les Restos du cœur	100 €
Souvenir français	100 €

Comité des fêtes	200 €
Comité des fêtes-bibliothèque	1 000 €
APE	1400 €
La Strada	600 €
les Amis de Viens	800 €
ADMR	1 200 €
OCCE	1 400 €

Accord à la majorité : René Arnal s'abstient pour le vote de la subvention du Comité des fêtes et Georges Schambach pour celle du Foyer rural.

4. Projet d'aménagement d'un local technique dans le hangar de stockage de bois

La remise existante n'étant pas aux normes, M. le Maire propose d'étudier la possibilité de créer un nouveau local technique dans le hangar de stockage de bois. Il demande l'accord du Conseil pour lancer le projet.

Accord à l'unanimité

5. Vote d'une exonération de loyer pour l'épicerie.

Dans le cadre de la crise sanitaire, l'épicerie demande à la municipalité l'exonération d'un mois de loyer.

Accord à la majorité : 10+ 3 procurations pour et 2 abstentions (C. Carrié et M. Giberti)

6. Approbation du règlement intérieur de l'Accueil de loisirs sans hébergement.

Le règlement a dû être actualisé pour prendre en compte l'ensemble des nouvelles réglementations.

Accord à la majorité : 11+ 3 procurations pour et 1 abstention (JP Bourrelly)

**DECISIONS DU MAIRE
INFORMATION AU CONSEIL ET
QUESTIONS DIVERSES**

- Décision du Maire de demande de subvention au titre du FRAT pour le programme de réfection de poteaux incendie : installation de 7 poteaux pour un montant de 20 734 € et 12 000€ de subvention.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h15.

Date d'affichage du présent compte rendu : le 6 octobre 2020.

Le Maire,
Frédéric Roux.

